

# Réunion de lancement

## Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI) de la Seine

20 novembre 2018



# Ordre du jour

- Introduction de Madame la sous-préfète
- Les missions et les actions menées par la DDTM pour la prévention des risques naturels par Corinne Goillot, cheffe de Service
- Les crues historiques du territoire par Fabrice Russias, chargé d'étude inondations
- Les inondations dans le département et le dispositif PPRI par Julie Pétrelle, responsable de l'unité prévention des risques
- La procédure PPRI et les étapes d'association par Philippe Smela, chargé d'étude inondations

## - Introduction de Madame la Sous-Préfète



# **Missions et actions de la DDTM**

## **pour prévenir le risque inondation**

---

### **Les missions :**

- PPRI**
- GEMAPI**
- Risques naturels majeurs et documents d'urbanisme**
- Culture du risque et PCS**



# Missions et actions de la DDTM pour prévenir le risque inondation

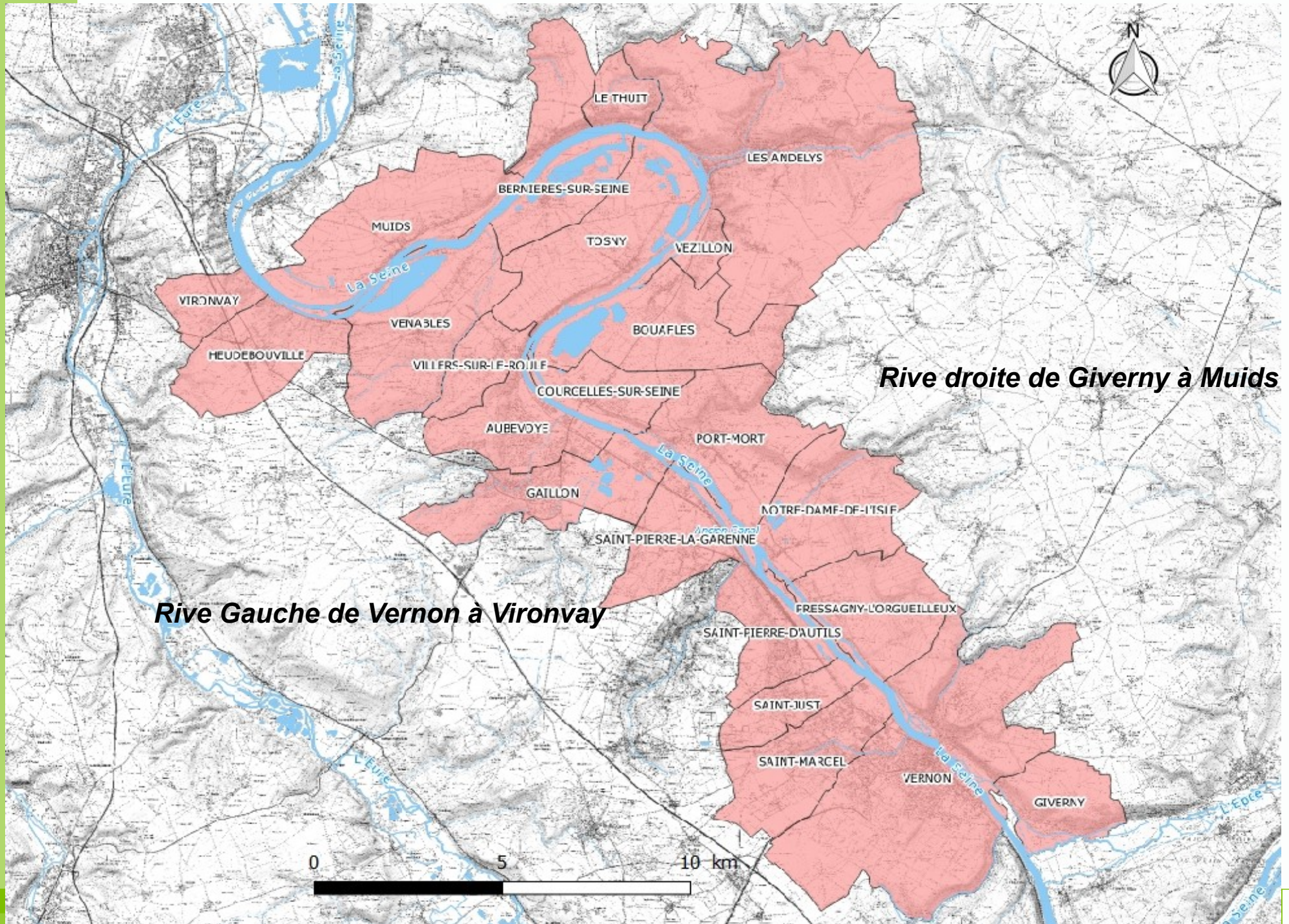
---

## Les nouvelles actions :

- Plan de bataille inondation
- Hors PPRI, mise en place de règles de constructibilité



# Le PPRI Seine : 40km linéaire du fleuve Seine



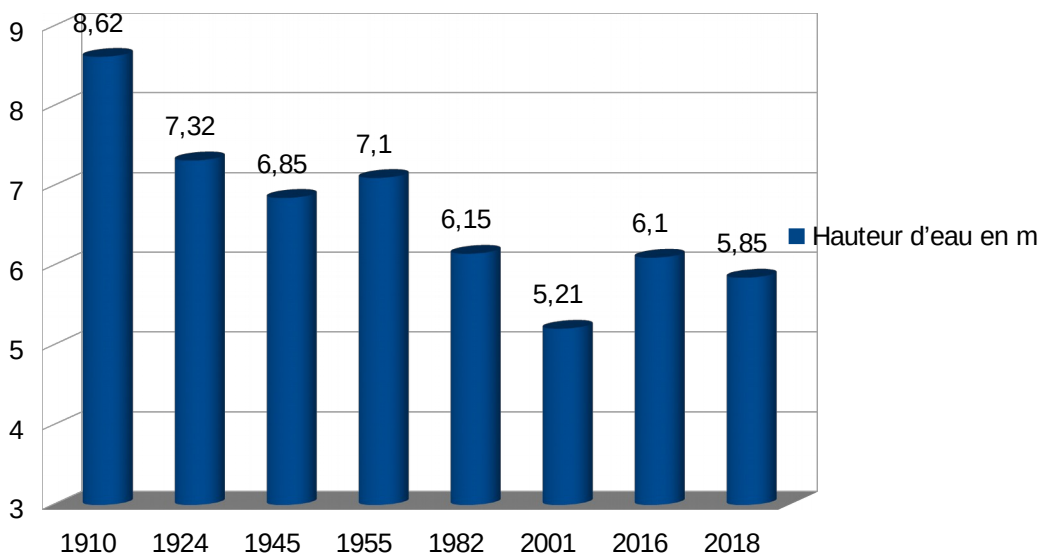


## - Les crues historiques du territoire



# Les crues historiques de la Seine

CRUES HISTORIQUES PONT D'AUSTERLITZ PARIS



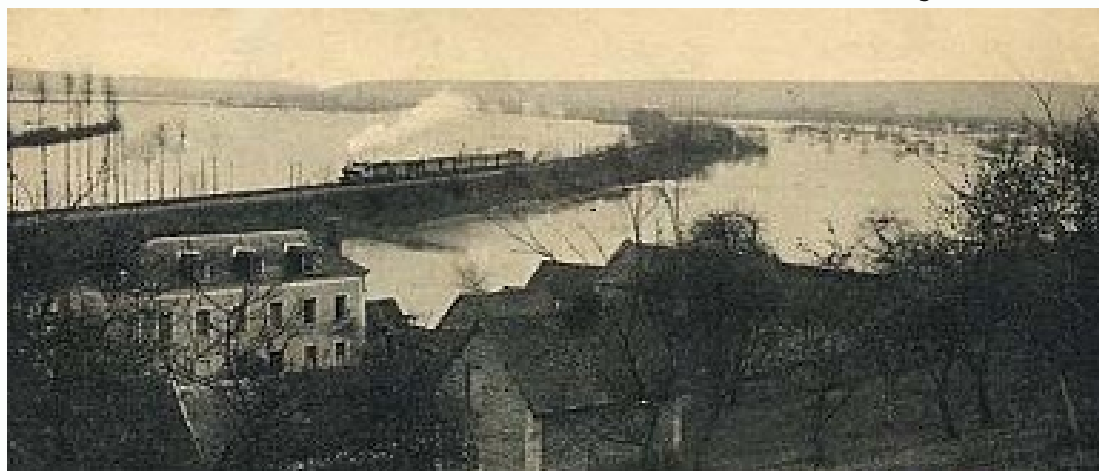
		Paris Austerlitz	Station Vernon (2006)
Année	Période de retour	Hauteur d'eau	Hauteur d'eau
1910	100	8,62	7,11
1920		6,6	
1924		7,32	
1945		6,85	
1955	50	7,1	
1982		6,15	
2001		5,21	
2016	10	6,1	5,39
2018		5,85	5,74

# Les crues historiques de la Seine – 1910 La crue de référence Historique

## Secteur des Andelys



## Secteur de Gaillon – Val d’Hazey



## Secteur de Vernon





# 1910- Peut-elle se reproduire ? - Les ouvrages écrêteurs sur le bassin de la Seine





# 1910- Peut-elle se reproduire ? - L'impacte faible des ouvrages sur la Seine Euroise

Sur la Seine Euroise l'impact est quasiment nul sur des crues d'occurrence décennale (-8%)

Et juste significatif sur une crue centennale avec 11 % d'impact sur les débits.

Si l'on met cela en écho avec les nouveaux évènements climatiques liés au réchauffement de notre planète les niveaux de 1910 sont statistiquement plausibles !

Temps de retour (années)	Débit de la Seine* (m <sup>3</sup> /s)			
	à Austerlitz		à Poses	
	avant les grands lacs	après les grands lacs	avant les grands lacs	après les grands lacs
1				1450
2	1094	1091	1650	1640
5	1576	1385	2225	2105
10	1831	1526	2400	2230
20	2037	1662	2565	2350
30	2155	1740	2660	2420
50	2300	1837	2775	2510
100	2500	1969	2930	2625
500	2962	2273	3290	2900

# Les marques de l'histoire – Les repères de crues

## Secteur des Andelys



*Le Port Morin  
Tosny -Les Trois lacs  
Crue 1<sup>er</sup> février 1910  
Crue 19 mars 1876  
Crue février 1945*

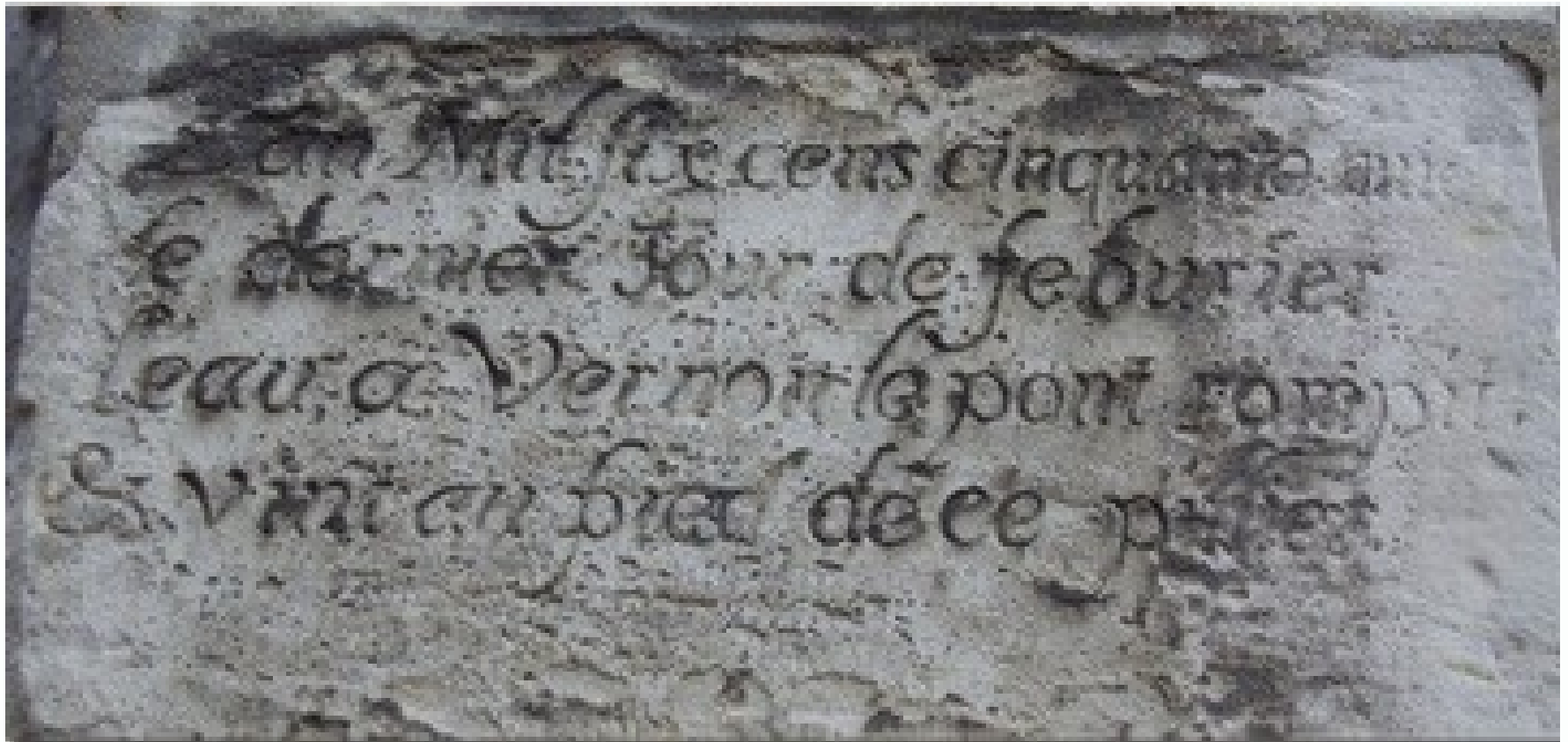


*Eglise Saint Sauveur  
Les Andelys  
Crue 1<sup>er</sup> février 1910  
Crue 19 mars 1876  
1 plaque manquante*

## Les marques de l'histoire – Les repères de crues

---

### Secteur de Vernon



Vernon : sur le pilier de la collégiale, situé à l'angle de la rue Saint Sauveur et Carnot : « l'an mil six cent cinquante huit ce dernier jour de février, le pont rompit et vint au pied de ce pilier. 1658 »



# Les marques de l'histoire – Les repères de crues

## Secteur de Muids



Voie de la libération – Muids  
Crue du 1<sup>er</sup> février 1910  
Crue 1955



# Urbanisation depuis la crue de 1910

## L'exploitation des carrières – 1954 -2015 – Bernières sur Seine

---





# Urbanisation depuis la crue de 1910

## L'exploitation des carrières – 1954 -2015 – Bouafles et Courcelles/seine





## Urbanisation depuis la crue de 1910 – Les Andelys 1947-2015



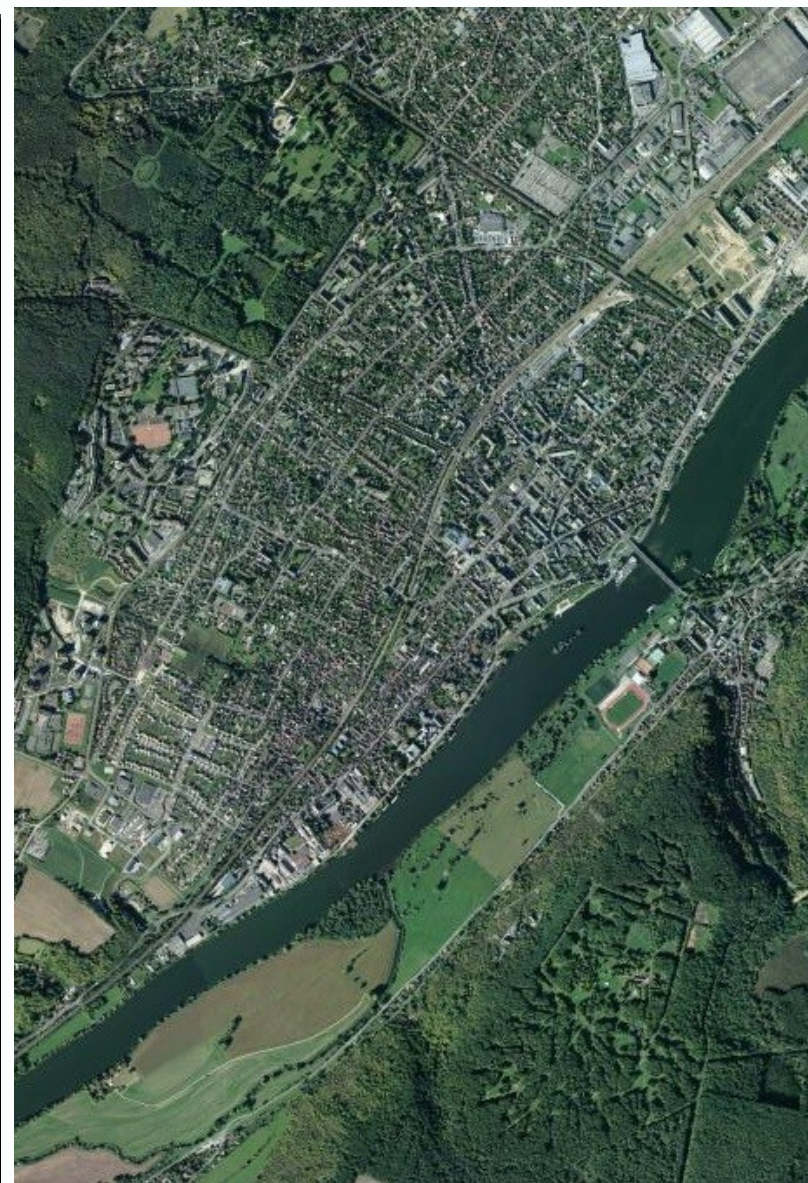


## Urbanisation depuis la crue de 1910 – Gaillon-Aubevoye 1946-2015





## Urbanisation depuis la crue de 1910 – Secteur Vernon 1946 - 2015





# Emprise de la crue 1910 – Villers sur le Roule – Le Goulet





# Emprise de la crue 1910 – Secteur Vernon





# Emprise de la crue 1910 – Secteur Muids – Les Andelys



LES ANDELYS. - Crue de la Seine janvier 1910.  
Panorama pris du Château Gaillard. - Les plaines de Tosny inondées



12. Crue de la Seine, janvier 1910  
PETIT-ANDELYS - Place Saint-Sauveur et  
entrée de la Rue Blanchard

Mag. Lecourt, phot.-édit., Les Andelys (Rap. int.)

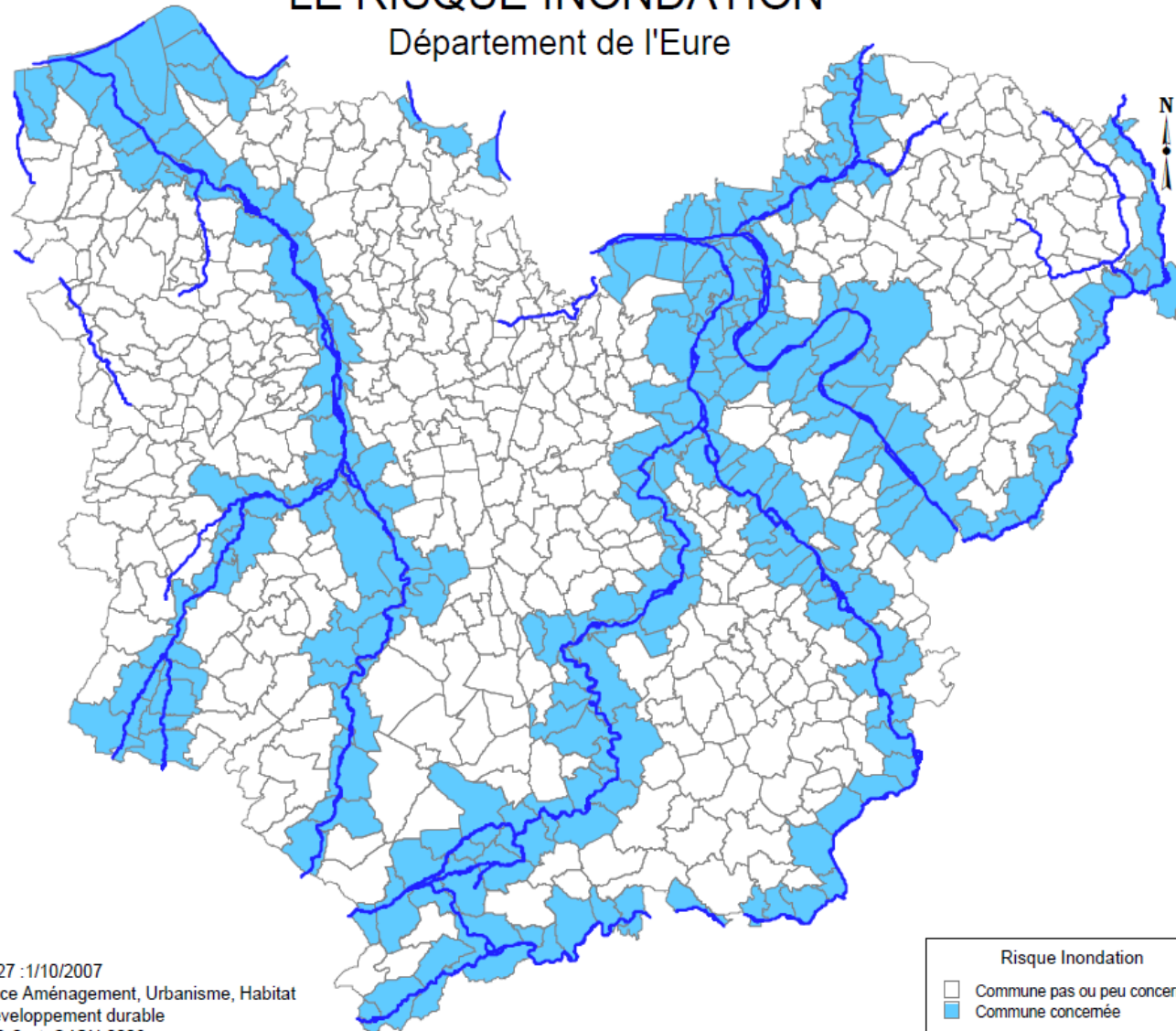


- Quelques notions sur les inondations
- La politique de prévention du risque d'inondation
- Qu'est ce qu'un plan de prévention des risques d'inondation

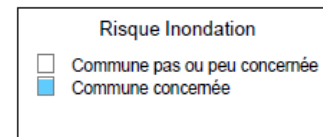


# Le risque inondation dans le département de l'Eure

## LE RISQUE INONDATION Département de l'Eure



DDE27 : 1/10/2007  
Service Aménagement, Urbanisme, Habitat  
et Développement durable  
© -BD Carto® IGN-2006



# Le risque inondation par débordement de cours d'eau



**Aléa**

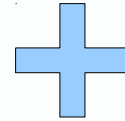
=

**Hauteur d'eau atteinte par la crue**

Aléa faible :  $H < 0,5\text{m}$

Aléa moyen :  $0,5\text{ m} < H < 1\text{m}$

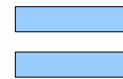
Aléa fort :  $H > 1\text{m}$



**Enjeux**

=

**Personnes, biens, activités, patrimoine ... susceptibles d'être affectés par la crue directement ou indirectement**



**Risque**

=

**Croisement de l'aléa et des enjeux. Pertes ou atteintes probables aux vies humaines, aux biens ... consécutives à la survenance d'une crue**

# Le risque inondation par débordement de cours d'eau



**Lit majeur d'un cours d'eau**

=

**Zone inondée par la plus forte crue connue ou par la crue centennale si celle-ci lui est supérieure**

**Crue centennale**

=

**Crue ayant 1 probabilité sur 100 de se produire chaque année**

**Crue de référence**

=

**Crue qui a servi à l'élaboration du PPRI, il peut s'agir soit de la plus forte crue connue soit de la crue centennale si celle-ci est supérieure**



**Cote de la crue de référence**

=

**Hauteur d'eau atteinte par la crue de référence, elle est exprimée en mètres NGF (système altimétrique NGF 1969 : Nivellement général de la France dont le niveau 0 est à Marseille)**

# *La politique de prévention du risque d'inondation*

---

- ✓ **Directive « inondation »**
- ✓ **Loi du 30 juillet 2003** relative à la prévention des risques technologiques et naturels
- ✓ **Loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010** portant engagement national pour l'environnement
- ✓ **Stratégie Nationale de Gestion des Risques d'Inondation**
- ✓ **Plan de Gestion du Risque d'Inondation du bassin Seine Normandie (2016-2021)**

La prise en compte des risques naturels dans l'aménagement du territoire est l'une des composantes de la politique publique de prévention des risques et constitue un enjeu majeur pour la protection des personnes et des biens.

Cette réglementation est portée par plusieurs types de documents :

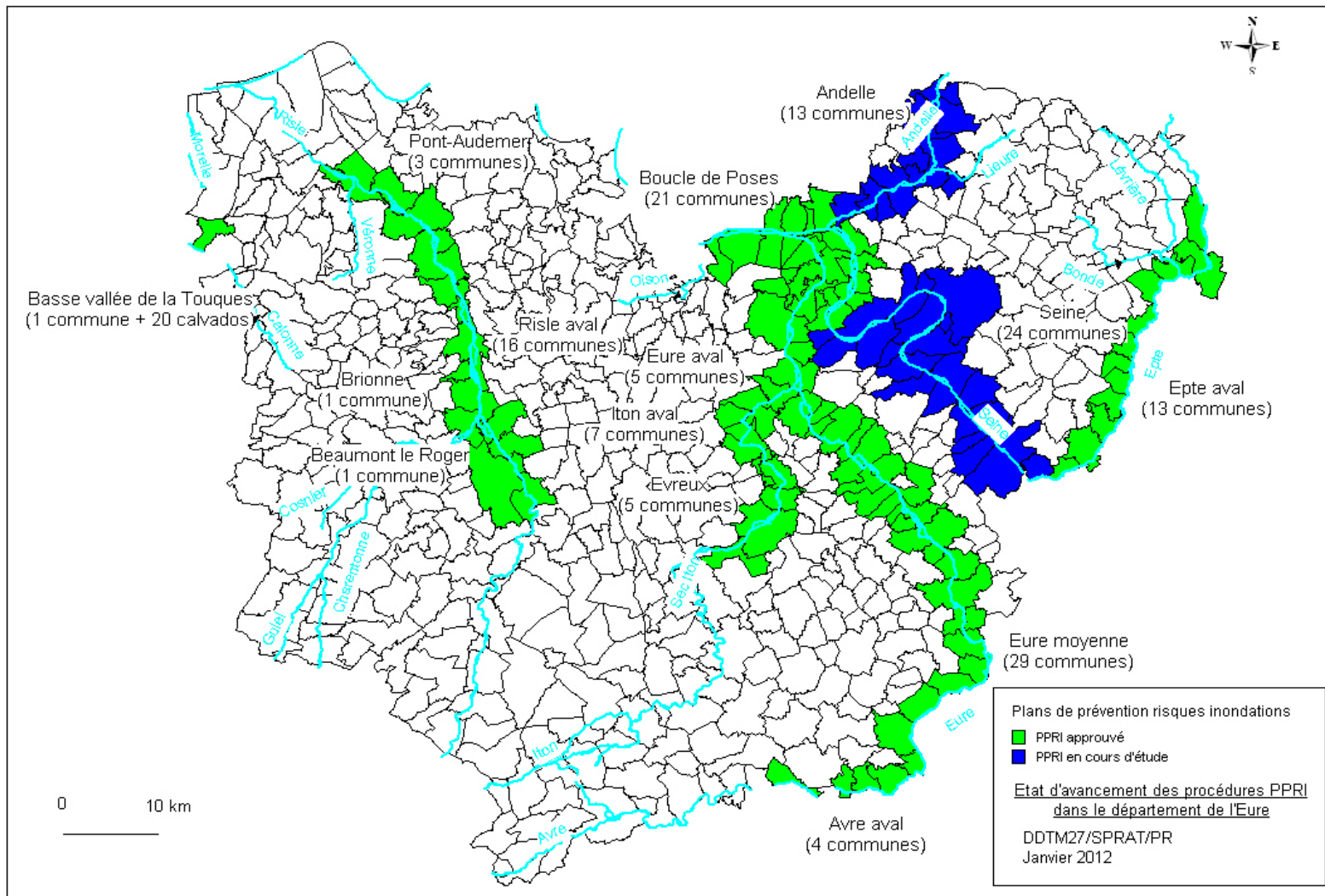
- **les documents d'urbanisme et de planification**
- **les plans de prévention des risques naturels (PPRN)**

**Les documents d'urbanisme, de planification et les plans de prévention des risques d'inondation doivent être compatibles au PGRI.**



# La politique de prévention du risque d'inondation

Le département de l'Eure est couvert par 12 PPRI approuvés et 2 en cours (PPRI de l'Andelle et PPRI de la Seine) soit 85 % de la population euroise en zone inondable.





# Qu'est ce qu'un PPRI

## Les objectifs et contenu d'un PPRI

Le PPRI vise, dans une perspective de développement durable, à :

- Éviter une aggravation de l'exposition des personnes et des biens aux risques naturels
- Réduire leurs conséquences négatives sur les vies humaines, l'environnement, l'activité économique et le patrimoine
  - en délimitant des zones d'exposition aux risques
  - en définissant des prescriptions pour les nouveaux aménagements et les aménagements existants

Le PPRI comprend :

- une **note de présentation**
- une carte représentant le **zonage réglementaire**
- un **règlement**

Le PPRI approuvé vaut **servitude d'utilité publique** et va venir se superposer aux documents d'urbanisme des communes (PLU(i), carte communale), la règle la plus contraignante devra être appliquée.

Le PPRI devra être compatible avec les objectifs du PGRI du bassin Seine Normandie.



- Le processus d'élaboration du PPRI
- Les étapes du PPRI et les phases d'association
- Questions



# Le processus d'élaboration

---

Les différentes phases techniques d'élaboration:

**Phase 1 : connaitre et capitaliser les données et les informations existantes sur les inondations**

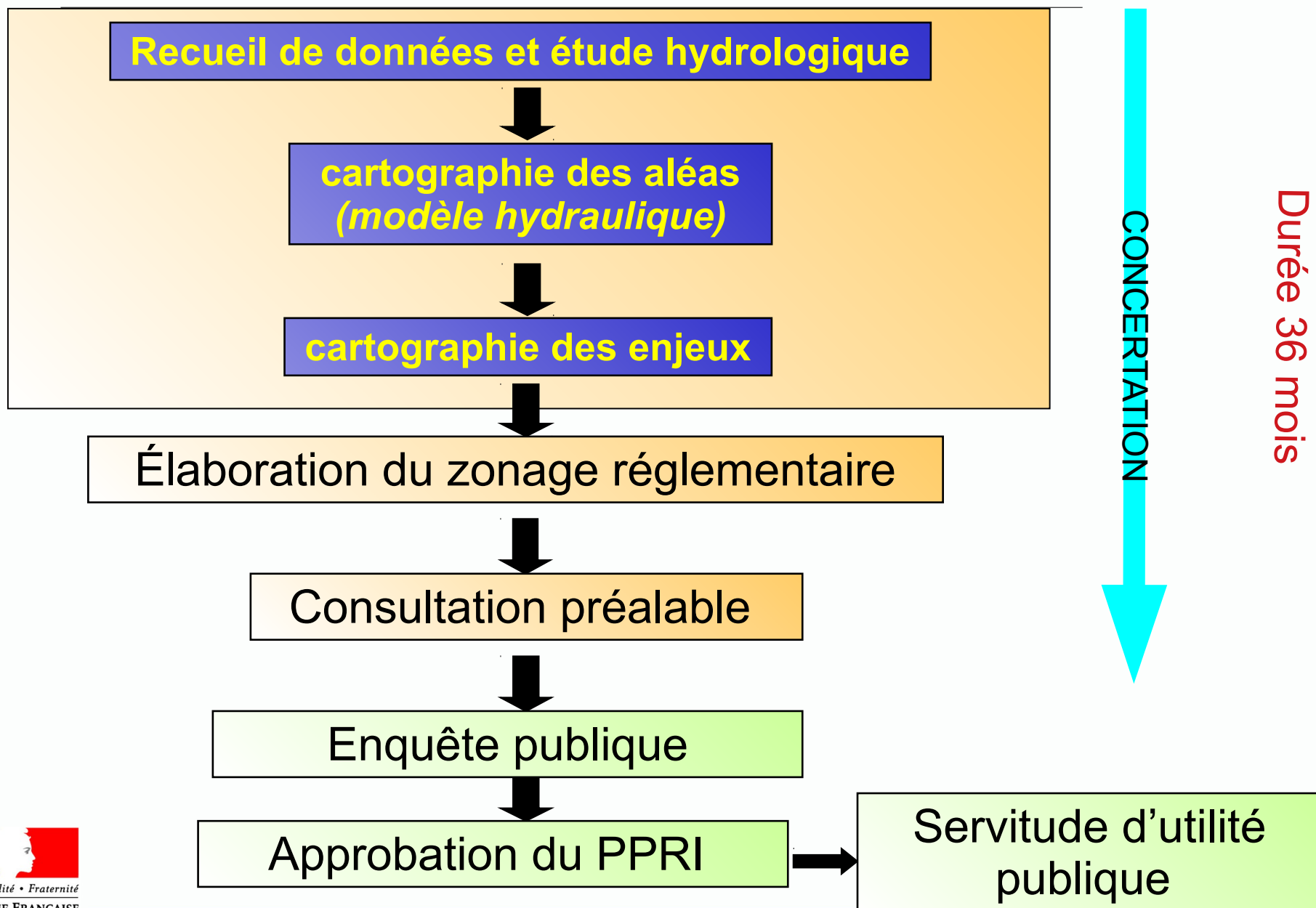
**Phase 2 : connaitre les hauteurs d'eau atteintes par la crue centennale**

**Phase 3: recenser les enjeux existants ou projetés à court terme**

**Phase 4 : croiser les cartes d'aléas et des enjeux pour établir le zonage réglementaire, rédiger le règlement et la note de présentation expliquant le processus et la motivation des choix retenus.**

**Ces phases techniques seront systématiquement ponctuées par la production, la diffusion et la validation de documents qui feront partie du PPRI final.**

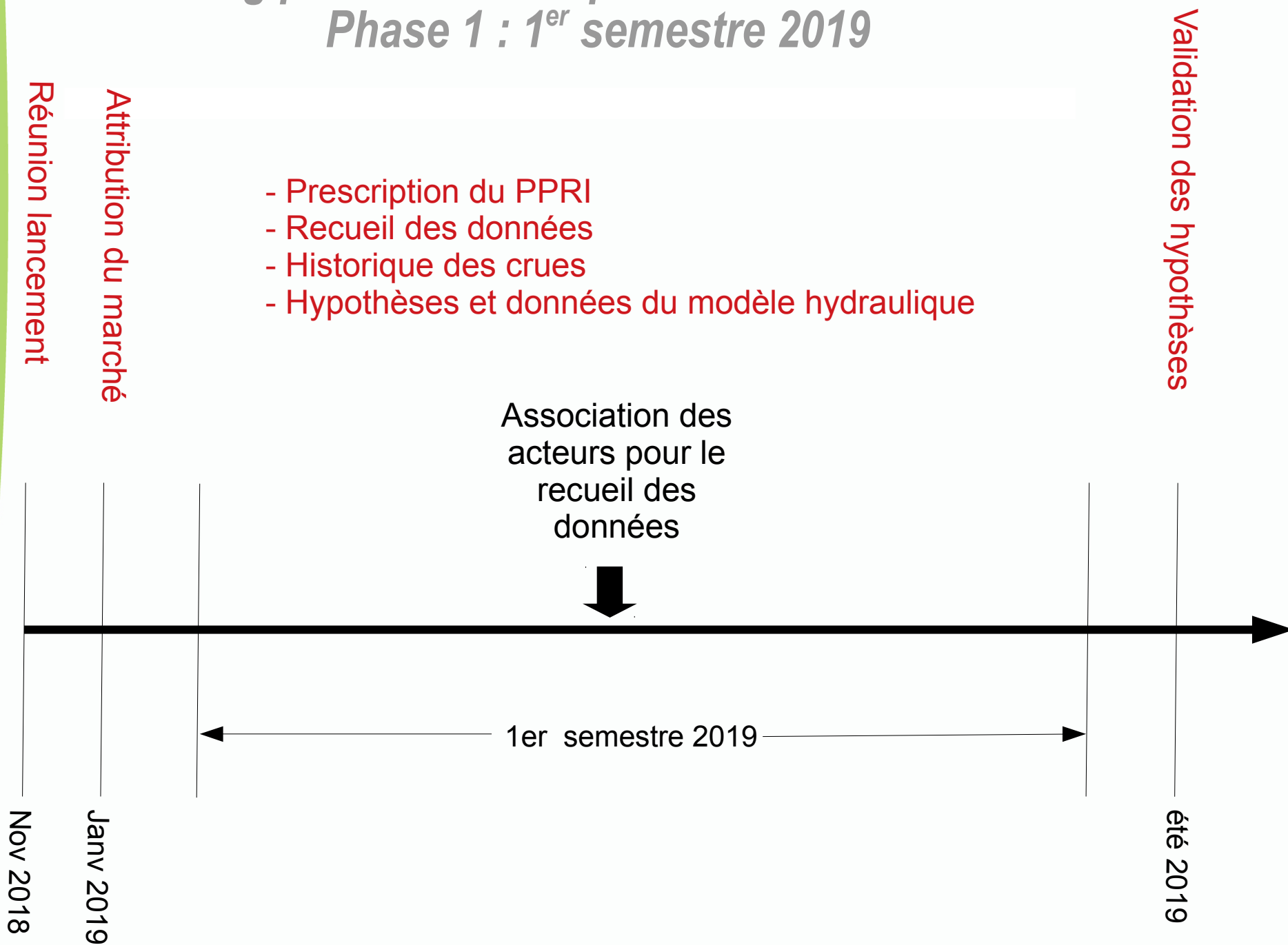
# Les étapes et les phases de concertation





# Planning prévisionnel et phases de concertation

## Phase 1 : 1<sup>er</sup> semestre 2019



# Planning prévisionnel et phases de concertation

## Phase 2 : 2019 - 2020

Lancement modélisation

Validation des cartes d'aléas

- Modèle hydraulique
- Analyse des résultats
- Production des cartes d'aléas
- Diffusion des cartes d'aléas

Présentation des cartes d'aléas  
Concertation avec les acteurs



2<sup>eme</sup> semestre 2019

1<sup>er</sup> semestre 2019

automne 2019

été 2020



# Planning prévisionnel et phases de concertation

## Phase 3 : 2020 - 2021

Lancement phase 3

Validation des cartes d'enjeux

- Recensement des enjeux
- Analyse des documents d'urbanisme
- Carte d'enjeux

Association des acteurs

Présentation des cartes d'enjeux  
Concertation avec les acteurs

2 eme semestre 2020

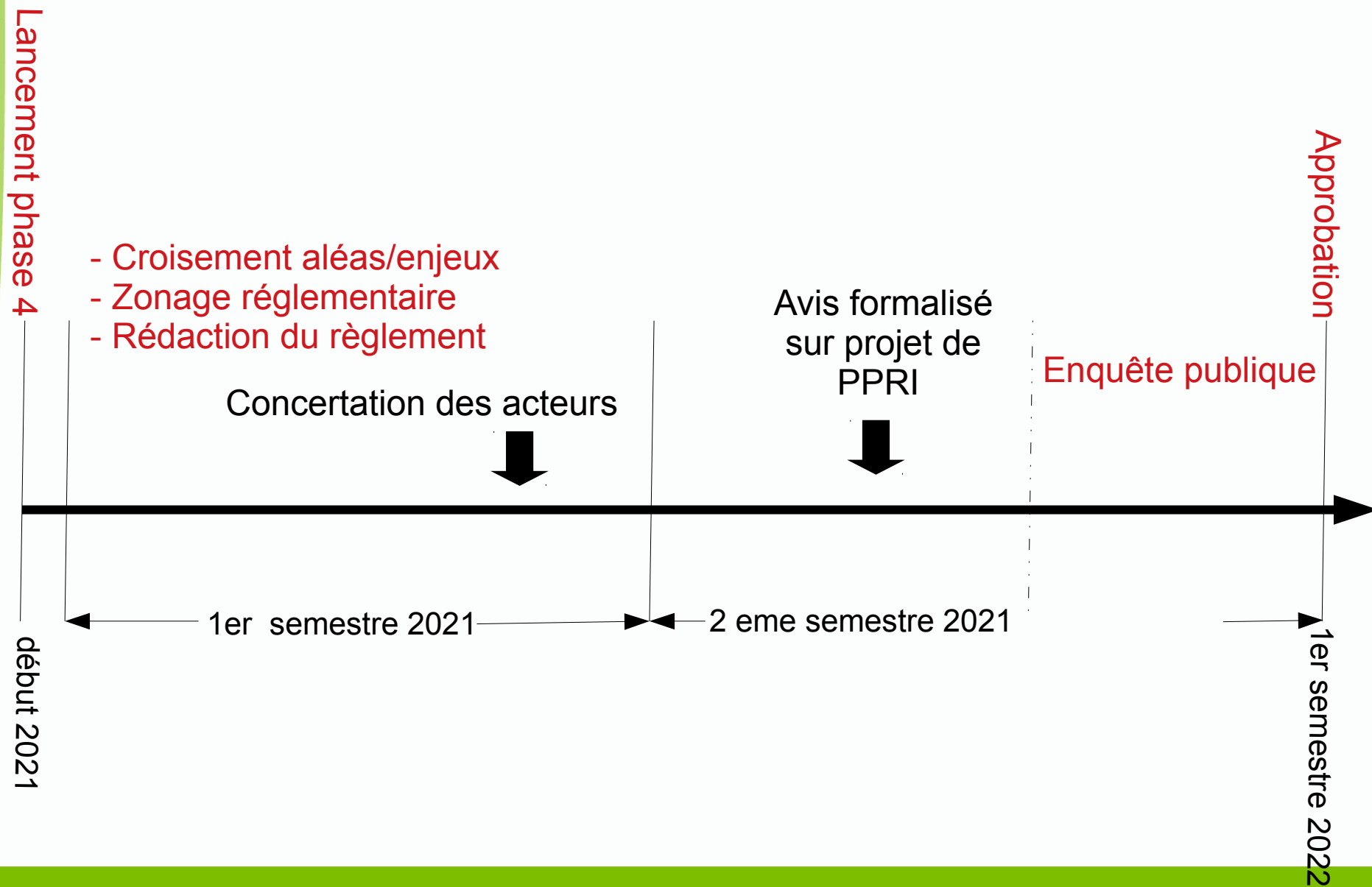
début 2021

automne 2020

Début 2021

# Planning prévisionnel et phases de concertation

## Phase 4 : 2021 - 2022





---

# ***QUESTIONS***

# Merci

